

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom : ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)
Type de produit : Mélange
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Engrais

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FLORENDI JARDIN
55 BOULEVARD JULES VERGER
35803 DINARD CEDEX - FRANCE
T 02 -99-16-10-20
mharel@roullier.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA Tél : 0033 1 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou de la directive 1999/45/CE. Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants
P232 - Protéger de l'humidité
P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine
P411 - Stocker à une température ne dépassant pas 35°C

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : (facultatif) P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Remarques : Ce produit n'est pas dangereux

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : voir 2.1 /2.3.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Non combustible.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Par décomposition thermique, le produit peut dégager des oxydes de soufre, des oxydes de phosphore (ex: P2O5), vapeurs corrosives phosphore (ex: P2O5), vapeurs corrosives.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Autres informations : Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la production de poussières. Voir section 8.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Récupérer le mélange dans un récipient approprié pour évacuation et élimination. Laver abondamment à l'eau les résidus. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Assurer une ventilation adaptée.
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
- Mesures d'hygiène : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. A conserver dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière, de préférence en dessous de 20 degrés. Eviter le contact avec des sources potentiellement inflammable. Si le produit est stocké dans de mauvaises conditions (chaleur extrême) une auto-inflammation peut se produire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

: Le mélange ne contient pas de composant ayant une valeur limite d'exposition connue

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (conforme à la norme EN 374).
Protection oculaire : Le port de lunettes de protection est recommandé. (conforme à la norme EN 166).
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. Filtre anti-aérosol/poussières type P2 (conforme à la norme EN 143).
Autres informations : Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Couleur : Blanc crème. Marron.
Odeur : Inodore.
Seuil olfactif : Non applicable
pH : Aucune donnée disponible
pH solution : 5 - 8 - pH dans l'eau distillée
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : > 133 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : En cas de formation importante de poussières, le mélange air-poussières peut être explosif/inflammable.
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Non applicable
Densité relative : Aucune donnée disponible
Masse volumique : 900 - 1000 kg/m³
Solubilité : Eau: Partiellement à totalement soluble
Log Pow : Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible
Propriétés explosives : En cas de formation importante de poussières, le mélange air-poussières peut être explosif/inflammable.
Propriétés comburantes : non déterminé.
Limites d'explosivité : Non déterminé

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée / information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée / information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Alcalis, acides forts, cuivre et autres alliages.

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir section 5.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Compte-tenu de la composition du mélange, n'est pas classé toxique par voie orale (méthode conventionnelle)

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Source	fiche de données de sécurité (fournisseurs)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer irritation, dermatites de contact.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: En cas de contact prolongé, risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Toux
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Par analogie sur la base de ses composants, le produit ne doit pas être classé nocif en cas d'ingestion.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucune étude n'a été réalisée sur le mélange pour le moment.
Ecologie - air : Aucune donnée / information disponible.
Ecologie - eau : Eviter le rejet de grandes quantités du produit dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Persistance et dégradabilité	Aucune étude n'a été réalisée sur le mélange pour le moment.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée / information disponible.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Ecologie - sol	soluble dans l'eau.
----------------	---------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun effet secondaire spécifique connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Eliminer la poche avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.



Jeter l'étui cartonné dans le bac de tri sélectif de votre commune.

Méthodes de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

ENGRAIS CE - Engrais NPK (SO3) 08-05-08 (7)

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Tous les composants de cette préparation sont inscrits à l'inventaire EINECS ou sur la liste ELINCS.

Seveso Information :

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP]

SECTION 16: Autres informations

Autres informations : Source : fiche de données de sécurité fournisseur.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit